



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2025-2026

Région de l'Outaouais

DIRECTION GÉNÉRALE DE SERVICES QUÉBEC
DES RÉGIONS DE L'OUTAOUAIS ET DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent l'année financière commençant le 1^{er} avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026. Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Direction générale de Services Québec des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement, dans la page Publications de la section consacrée au [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) du site Québec.ca.

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02011-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Mot de la directrice générale de Services Québec des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue

À titre de directrice générale de Services Québec des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, il me fait plaisir de m'investir dans la mise en œuvre de ce plan d'action régional (PAR) qui s'inscrit en continuité avec les actions entreprises dans les années précédentes.

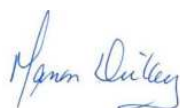
En effet, les priorités évoquées par notre président du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) vont guider les interventions que Services Québec Outaouais va réaliser au courant de l'année à venir. D'ailleurs, les membres du CRPMT de l'Outaouais ont identifié les secteurs de la santé, de la construction, de la foresterie et de l'agriculture comme étant ceux à prioriser régionalement dans nos interventions.

Pour mener à bien ces interventions, Services Québec Outaouais peut compter sur des équipes mobilisées dans les sept bureaux de Services Québec (BSQ) répartis sur tout le territoire de la région ainsi que sur celles de sa direction générale. Je souhaite remercier tous les employés pour leur contribution permettant à la clientèle individu et entreprise d'être accompagnée, mais aussi pour leurs interventions permettant d'agir sur les déséquilibres du marché du travail de la région.

Les employeurs sont en constante recherche de candidats qualifiés ou qui présentent un potentiel d'expériences et de compétences transférables. Ainsi, le marché du travail favorise grandement les démarches d'intégration et de maintien à l'emploi. Dans ce contexte, les BSQ sont en interrelation avec une quinzaine d'organismes spécialisés en employabilité (OSE) qui offrent une prestation de services complémentaire, et ce, dans tous les territoires de la région. Selon les besoins d'accompagnement des citoyens, des interventions spécialisées de courte ou de moyenne durée sont disponibles, soit par le biais de services d'aide à l'emploi, de projets de préparation à l'emploi ou d'une entreprise d'entraînement.

Les personnes plus éloignées du marché du travail peuvent compter sur une offre de service de pré-employabilité par le biais du Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS Action) grâce à la collaboration de six organismes communautaires de la région, alors que les personnes handicapées peuvent bénéficier d'une démarche alternative d'intégration en emploi, avec les trois entreprises adaptées en Outaouais qui offrent des emplois qui conviennent à cette clientèle.

Le personnel de Services Québec Outaouais continue d'être à l'écoute des besoins de la clientèle tout en respectant les sommes qui lui sont allouées chaque année par l'entremise du Fonds de développement du marché du travail.



Manon Dickey

Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais

Chaque région doit produire un plan d'action régional qui s'inscrit en cohérence avec la Planification stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi qu'avec les priorités identifiées par les membres de son CRPMT. En Outaouais, cette démarche de consultation, pour identifier les enjeux et les actions qui seront à privilégier dans le cadre de la planification 2024-2025, a été effectuée tant auprès des membres du CRPMT qu'auprès des OSE de la région qui sont des partenaires du Ministère.

Le Québec est toujours confronté à un phénomène de pénurie de main-d'œuvre qui touche la plupart des secteurs d'activité et des régions. Pour s'attaquer à cette pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs prioritaires, soit la santé et les services sociaux, l'éducation, les services de garde éducatifs à l'enfance, les technologies de l'information, le génie et la construction, le Ministère a mis en œuvre l'Opération main-d'œuvre qui contient un ensemble de mesures ciblées.

Dans ce contexte, Services Québec Outaouais continuera à porter une attention particulière aux clientèles prioritaires sur le marché du travail qui vivent des difficultés à accéder à des emplois et à s'y maintenir, et ce, particulièrement dans les secteurs prioritaires.

Le personnel des BSQ de l'Outaouais poursuivra également ses efforts afin de faire connaître les programmes, mesures et services offerts aux employeurs qui sont à la recherche de soutien pour favoriser le développement des compétences de leurs employés. Le personnel des BSQ soutiendra aussi les employeurs qui font face à des difficultés de recrutement et qui cherchent à faire évoluer leurs pratiques de gestion des ressources humaines visant à favoriser la rétention de leur personnel.

Grâce à l'engagement de tout son personnel et à la collaboration de ses partenaires, en particulier les OSE et les établissements de formation, ainsi qu'avec l'appui des membres du CRPMT, Services Québec Outaouais continuera de fournir un soutien aux citoyens et aux employeurs en optimisant son fonds de développement du marché du travail avec les moyens dont il dispose et en tenant compte des déséquilibres du marché du travail propre à chacun des territoires de la région.



Dave Blackburn, Ph. D.

Table des matières

Introduction.....	1
La Direction générale de Services Québec de l’Outaouais et de l’Abitibi-Témiscamingue	3
De multiples programmes et services offerts.....	3
Des partenaires importants	4
L’évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux	5
Situation du marché du travail de l’Outaouais en 2024	5
Les priorités régionales et les axes d’intervention liés aux principales orientations.....	14
Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique	14
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel	21
Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	21
Conclusion.....	23
Annexe I – Organigramme.....	24
Annexe II – Bureaux de Services Québec de l’Outaouais	25
Annexe III – Liste des organismes de services en employabilité en Outaouais.....	26
Annexe IV – Budget.....	27
Annexe V – Indicateurs de résultats et cibles	28
Annexe VI – Conseil régional des partenaires du marché du travail de l’Outaouais.....	29

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie. Il offre un accès simplifié aux services gouvernementaux.

La Direction générale de Services Québec des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue (DGSQOAT) a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2025-2026 concernant les services publics d'emploi. De plus, elle a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

En ce qui concerne l'année 2025-2026, la DGSQOAT, appuyée par les membres du CRPMT de l'Outaouais, a convenu de déployer ses priorités dans quatre zones d'intervention permettant d'agir sur les enjeux du marché du travail et sur les déséquilibres de main-d'œuvre que rencontre l'Outaouais, soit :

- Accompagner les clientèles sous-représentées en emploi (GSR), plus spécifiquement les femmes, les jeunes, les personnes immigrantes, les personnes handicapées et les Premières Nations et Inuit.
- Soutenir la qualification et le rehaussement des compétences des individus et des travailleurs.
- Accompagner les entreprises et les employeurs dans leurs enjeux en matière de RH et de développement de compétences.
- Agir de façon soutenue dans les secteurs prioritaires de l'Opération main-d'œuvre, plus précisément pour le secteur de la santé et de la construction, et en privilégiant des secteurs plus spécifiques à l'Outaouais, soit l'agriculture et la foresterie.

L'intégration et le maintien en emploi des clientèles sous-représentées en emploi, qui incluent notamment les prestataires de l'assistance sociale, demeurent un défi en particulier dans un contexte d'incertitude économique où plusieurs d'entre elles pourraient voir leur chance d'accéder au marché du travail se réduire.

Dans cette optique, plusieurs stratégies inscrites au Plan d'action régional 2024-2025 vont assurément se poursuivre en 2025-2026 afin d'accompagner ces clientèles qui font face à différents obstacles pour s'intégrer et se maintenir en emploi tels que : les enjeux de littératie, de compétences numériques ou de santé mentale, pour en nommer quelques-uns. La mobilisation et la concertation avec le réseau des partenaires en employabilité, mais aussi avec d'autres acteurs de l'écosystème sont essentielles. Cela peut se concrétiser notamment par le biais de tables de concertation ou par la mise en place de stratégies plus spécifiques à la mise en mouvement de ces clientèles.

N'oublions pas les différents projets et initiatives soutenus par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) portés par les Alliances et notre organisme mandataire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces projets permettent également de répondre à des enjeux locaux et régionaux pour des clientèles qui vivent des situations de grande vulnérabilité. Des projets continueront à se déployer sur les territoires en 2025-2026.

La qualification et le rehaussement des compétences demeurent un levier important et une priorité de la DGSQOAT afin de favoriser l'accès au marché du travail. Les efforts vont se poursuivre pour accompagner les individus qui souhaiteraient, par exemple, obtenir une formation qualifiante pour intégrer le marché du travail. Il en ira de même pour les travailleuses et travailleurs qui souhaiteraient développer leurs compétences en milieu de travail, plus particulièrement pour les entreprises qui entreprennent des transformations sur les plans technologique et numérique.

L'augmentation de la productivité des entreprises reste au cœur des actions à privilégier d'autant plus dans le contexte économique actuel de la menace des tarifs douaniers. Le soutien aux entreprises demeure une priorité pour la DGSQOAT. Les équipes des Services aux entreprises de Services Québec préconiseront principalement le soutien auprès des petites et moyennes entreprises (PME), notamment en regard du numérique et de la formation. Elles saisiront les opportunités de travailler en complémentarité avec les autres partenaires tels que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), Investissement Québec (IQ), d'autres acteurs du développement économique, etc.

Les stratégies 2025-2026 qui seront déployées ne pourraient pas être rendues possibles sans la force collective du partenariat local et régional ainsi que sans le talent et les efforts du personnel de Services Québec qui permettent de mettre en place des solutions adaptées en réponse aux différents défis et déséquilibres de main-d'œuvre sur tous les territoires de l'Outaouais.

La Direction générale de Services Québec de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue

La Direction générale de Services Québec des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle compte sept bureaux locaux répartis sur les territoires de l'Outaouais pour servir la population.

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe I et les coordonnées des bureaux locaux de l'Outaouais sont présentées à l'annexe II.

De multiples programmes et services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises, en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la Direction générale établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi (SPE) contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les BSQ. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les OSE présentés à l'annexe III.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services

spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Ils comprennent enfin les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

La DGSQOAT se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2025-2026, le budget initial pour la région de l'Outaouais est de 34 303 610 \$. Les renseignements sur la répartition des fonds par territoire ainsi que les cibles à atteindre sont présentés aux annexes IV et V.

Programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ces programmes visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes qui en bénéficient et qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

La DGSQOAT travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi ces partenaires, on compte le CRPMT (annexe VI), les comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des OSE et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les BSQ, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

La Direction générale travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services et pour assurer la continuité de ceux-ci et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

Imposition de tarifs douaniers et incertitude économique : des défis qui requièrent de l'agilité

Le Plan d'action régional 2025-2026 repose sur des éléments connus au moment de son élaboration.

Récemment, l'administration américaine a annoncé l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. La fréquence et l'impact des modifications liées à ces tarifs créent une grande incertitude pour les entreprises du Québec, ce qui pourrait entraîner des répercussions importantes sur l'économie et l'emploi.

Dans ce contexte, les services publics d'emploi et les partenaires du marché du travail assurent une veille afin d'en analyser les conséquences sur le marché du travail québécois et d'apporter une réponse agile aux besoins des individus et des entreprises susceptibles d'être touchés par certaines décisions du gouvernement américain.

En de telles circonstances, cette planification pourrait être ajustée dans le courant de l'année. Les orientations du Plan d'action 2025-2026 permettent d'adapter les interventions des services publics d'emploi en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des effets de cette dernière sur le marché du travail.

Situation du marché du travail de l'Outaouais en 2024

L'évolution des principaux indicateurs

Le tableau 1 présente sommairement les principaux indicateurs du marché du travail. Selon les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, la population de 15 ans ou plus en emploi ou en recherche active d'emploi de la région s'élève à 229 800 personnes, une croissance de +6 200 (+2,8 %) par rapport à l'année précédente. Le taux d'activité (proportion de la population de 15 ans ou plus qui est en emploi ou en recherche active d'emploi) se situe à 66,0 %, en hausse de 0,7 point de pourcentage (p.p.) par rapport à 2023. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'activité a baissé légèrement (-0,4 p.p.) pour s'établir à 64,9 %.

Tableau 1 : Les principaux indicateurs du marché du travail

Indicateur	Outaouais		Ensemble du Québec	
	2024	2023	2024	2023
Nombres d'emplois	216 900	214 400	4 566 000	4 522 800
Taux de chômage (%)	5,6	4,1	5,3	4,5
Taux d'activité (%)	66,0	65,3	64,9	65,3
Taux d'emploi (%)	62,3	62,7	61,4	62,4
Nombre de postes vacants	4 064	5 861	133 021	181 380
Taux de postes vacants (%)	3,3	4,7	3,3	4,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale. Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, secteur de l'Emploi.

Le nombre d'emplois s'est établi à 216 900, en hausse de 2 500 (1,2 %) par rapport à 2023. Cette hausse est attribuable essentiellement à la croissance des emplois à temps plein (+2 200 ; +1,2 %), alors que celle des emplois à temps partiel était relativement faible (+300; +0,8 %). Les emplois à temps plein représentent 83,1 % de l'ensemble des emplois contre 16,9 % pour ceux à temps partiel. Le taux d'emploi (proportion de la population de 15 ans ou plus en emploi) a baissé légèrement (-0,4 p.p.) pour s'établir à 62,3 %. Dans l'ensemble du Québec, la baisse du taux d'emploi était un peu plus élevée (-1,0 p.p.) pour atteindre 61,4 %.

Le nombre de personnes au chômage a augmenté de 3 700 personnes pour atteindre 12 900. Cette forte hausse dépassant la croissance des emplois s'explique par un ralentissement des activités économiques entre 2023 et 2024. Au cours de cette période, le taux de chômage (proportion de la population active en chômage et cherchant activement un emploi) en Outaouais a fortement augmenté (+1,5 p.p.). Il s'est établi à 5,6 %, un taux légèrement supérieur à celui enregistré pour l'ensemble du Québec (5,3 %).

Par ailleurs, le nombre de postes vacants a baissé en 2024 (-1 798; -30,7 %) par rapport à 2023. Cette baisse observée en Outaouais était en pourcentage plus élevée que celle enregistrée dans l'ensemble du Québec (-26,7 %). La diminution des postes vacants a entraîné une réduction du taux de postes

vacants (le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail), passant de 4,7 % en 2023 à 3,3 % en 2024. Une tendance à la baisse des postes vacants est observée, tant en Outaouais que dans l'ensemble du Québec depuis le premier trimestre de 2022, en raison du ralentissement économique depuis cette période.

La situation de certains groupes sous-représentés sur le marché du travail

Les femmes demeurent moins présentes sur le marché du travail

L'écart entre les hommes et les femmes en matière de participation au marché du travail a beaucoup diminué au cours des trente dernières années. Depuis quelques années, les progrès se font lentement, mais un écart important demeure. En 2024, le taux d'activité chez les femmes était de 63,5 % contre 68,7 % chez les hommes (+5,2 p.p. en faveur des hommes). Le taux d'emploi chez les femmes était de 60,5 % contre 64,2 % chez les hommes (+3,7 p.p. en faveur des hommes).

Les personnes faiblement scolarisées ont été davantage affectées par le ralentissement économique

Le ralentissement économique en 2024 a eu pour conséquence une hausse du taux de chômage dans l'ensemble de la population, sans égard au niveau de scolarité. Cependant, cette hausse était plus importante chez les personnes sans diplôme d'études secondaires. Entre 2023 et 2024, le taux de chômage est passé de 8,9 % à 10,2 % chez cette population, alors qu'il est passé de 4,5 % à 5,3 % pour l'ensemble de la population au Québec.

Les jeunes de 15-24 ans ont connu une hausse plus marquée du taux de chômage

L'évolution du taux de chômage selon la catégorie d'âge montre qu'historiquement celle âgée de 15 à 24 ans enregistre un taux de chômage beaucoup plus élevé que celle âgée de 25 à 54 ans, en raison de son niveau d'expérience relativement moins grand sur le marché du travail. Lorsqu'il y a un ralentissement économique, le taux de chômage augmente davantage chez les jeunes de 15 à 24 ans, en raison de la concentration des emplois occupés par les jeunes dans les secteurs du commerce de détail (30 %) et des services d'hébergement et de restauration (19 %). Ce sont deux secteurs sensibles aux variations économiques. Ainsi, le taux de chômage a augmenté en 2024 de 4,6 p.p. pour s'établir à 13,7 % chez les 15 à 24 ans en Outaouais, alors qu'il n'a augmenté que de 1,3 p.p. pour atteindre 4,5 % chez les 25 à 54 ans.

La population autochtone

Selon les données du recensement de 2021, l'Outaouais compte 21 670 personnes d'identité autochtone, soit 10,6 % de l'ensemble des populations autochtones vivant au Québec. La région occupe la troisième position en ce qui concerne la population autochtone derrière le Nord-du-Québec (31 170; 15,2 %) et la Montérégie (22 960; 11,2 %). De cette population, le nombre d'Autochtones âgés de 15 ans ou plus s'élève à 18 015. La population active se situe à 11 150, soit un taux d'activité de 61,9 %. Parmi cette population, 9 985 personnes sont en emploi et le reste est constitué de chômeurs qui sont au nombre de 1 165. Le taux d'emploi est de 55,4 % et le taux de chômage de 10,4 %. Pour la population à identité non autochtone, le taux d'activité est de 64,9 %, le taux d'emploi de 59,2 % et le taux de chômage de 8,8 %.

Les personnes expérimentées

En 2024, les personnes âgées de 55 ans ou plus en emploi ou en recherche active d'emploi s'élèvent à 44 300, une hausse de 2 600 (+6,2 %) par rapport à l'année précédente. Les emplois occupés par la population de ce groupe d'âge se situent à 42 800, une hausse annuelle de 2 400 (+5,9 %). La majorité de ces emplois (55,1 %) sont occupés par des hommes. Une forte proportion des emplois occupés par ce groupe d'âge est à temps partiel (23,7 %). Chez les 25 à 54 ans, cette proportion est seulement de 7,0 %.

En raison du ralentissement économique en 2024, le besoin des employeurs de recourir à des personnes expérimentées pour pallier la pénurie de main-d'œuvre a diminué. Cependant, l'attraction et le maintien en emploi de cette main-d'œuvre demeurent importants à cause du vieillissement de la population.

La population immigrante

Selon les données du recensement de 2021, la région comprend un nombre d'immigrants (44 020) et de résidents non permanents (5 050)¹ qui la classe au cinquième rang à l'échelle de la province comme terre d'accueil de ces populations dans la tranche d'âge de 15 ans ou plus². Les personnes immigrantes (n'incluant pas les résidents non permanents) représentent 12 % de la population de la région du même groupe d'âge. L'immigration la plus récente, celle constituée des personnes établies dans la région entre 2016 et 2021, s'élève à 7 825. Cette population affiche un taux d'emploi (62,6 %) inférieur (-3 p.p.) à celui observé dans l'ensemble de la population immigrante. Elle enregistre également un taux de chômage (15,6 %) beaucoup plus élevé (+4,5 p.p.) que celui observé dans l'ensemble de la population immigrante. Pour la population non immigrante, le taux d'activité est de 63,1 %, le taux d'emploi de 57,9 % et le taux de chômage de 8,3 %.

Les bassins de clientèles de l'assistance sociale et de l'assurance-emploi

Le nombre de prestataires de l'aide sociale, présenté au tableau 2, a augmenté de 4,0 % en 2024 pour s'établir à 7 625 en Outaouais. De ce nombre, 4 984 personnes (65,4 %) étaient sans contraintes et 2 641 (34,6 %) avaient des contraintes temporaires à l'emploi. Cette hausse observée du nombre de prestataires d'aide sociale en Outaouais était deux fois moins élevée en pourcentage que celle enregistrée dans l'ensemble du Québec (8,5 %).

En matière de caractéristiques des prestataires de l'aide sociale, selon les données de décembre 2024, les hommes étaient un peu plus nombreux que les femmes, soit 51,5 % contre 48,5 %. Les familles monoparentales représentaient 19,0 %, les jeunes de 24 ans ou moins 7,3 % et les personnes sans aucun diplôme 56,9 %.

¹ Résidents non permanents : comprend les personnes originaires d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également compris, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (résidents permanents).

² Pour l'ensemble de la population immigrante, l'Outaouais est classée 3^e parmi toutes les régions du Québec.

Tableau 2 : Les prestataires de l'aide sociale et de L'assurance-emploi

Clientèle (Nombre)	Outaouais			Ensemble du Québec		
	2024	2023	Variation (%)	2024	2023	Variation (%)
Adultes prestataires de l'aide sociale	7 625	7 335	4,0	170 203	156 860	8,5
<i>Sans contraintes</i>	4 984	4 819	3,4	120 570	109 056	10,6
<i>Contraintes temporaires</i>	2 641	2 516	5,0	49 633	47 804	3,8
Adultes prestataires de l'assurance-emploi	5 703	5 114	11,5	145 958	130 638	11,7
<i>Avec gains déclarés</i>	477	439	8,7	14 323	13 466	6,4
<i>Sans gains déclarés</i>	5 227	4 675	11,8	131 635	117 174	12,3

Sources : Statistique Canada et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

En ce qui concerne les prestataires de l'assurance-emploi, les bénéficiaires sans gains déclarés (ceux qui reçoivent un montant de l'assurance-emploi et qui ne travaillent pas) ont augmenté de 8,7 % en 2024 pour s'établir à 5 227 en Outaouais. De ce nombre, la majorité était des hommes (63,0 %). Selon la répartition par groupe d'âge, les jeunes âgées de 15 à 24 ans représentaient 8,7 %, les 25 à 54 ans 64,9 % et les 55 ans ou plus 26,4 %.

Croissance annuelle de la population la plus élevée depuis une trentaine d'années

En 2024, selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de la région de l'Outaouais connaît un accroissement de 9 232 personnes pour s'établir à 427 243 habitants, soit une hausse de 2,2 % par rapport à 2023. Cette croissance est la plus forte observée depuis une trentaine d'années. L'Outaouais est la troisième région enregistrant la plus forte hausse de sa population en 2024, derrière Montréal (4,3 %) et la Capitale nationale (2,4 %). Depuis 2021, on observe une tendance à la hausse de l'accroissement annuel de la population en Outaouais tout comme dans l'ensemble du Québec.

La population en Outaouais est composée de 213 960 (50,1 %) femmes et de 213 283 hommes (49,9 %). La répartition selon l'âge montre que la population de 0 à 19 ans est de 93 914 (22,0 %), celle de 20 à 64 ans s'élève à 252 849 (59,2 %) et celle de 65 ans ou plus s'établit à 80 480 (18,8 %).

Croissance de la population alimentée par l'immigration

La croissance de la population observée en 2024 est essentiellement alimentée par l'immigration. En effet, le solde migratoire international est estimé à 7 506, soit 81,3 % de l'accroissement total de la population. Les autres composantes de cet accroissement sont constituées de l'accroissement naturel de la population (+338 ; +3,7 %), de la migration interprovinciale (+820 ; +8,9 %) et de la migration interne (+567 ; +6,1 %).

La croissance de la population selon les MRC ou territoire équivalent

En 2024, les agglomérations de Gatineau (305 334 habitants) et des Collines-de-l'Outaouais (58 101 habitants) ont connu la plus forte croissance démographique (en pourcentage). La ville de Gatineau a enregistré une hausse de 2,4 % (+7 289) et les Collines-de-l'Outaouais une augmentation de 2,0 % (+1 145) de leurs populations. Les trois MRC en milieu rural ont connu des hausses moins élevées. Celle de Papineau (27 182 habitants) affiche une hausse de 1,5 % (+407), suivie de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (21 708 habitants) avec un accroissement de 1,2 % (+260). La MRC de Pontiac (14 918 habitants) est celle qui a enregistré la croissance la plus faible, soit 0,9 % (+131).

Vieillesse de la population tant en Outaouais que dans l'ensemble du Québec

L'Institut de la statistique du Québec projette une croissance démographique de l'ordre de 8,7 % entre 2024 et 2041 pour la région de l'Outaouais. Ainsi, la région compterait 464 569 habitants en 2041. Pour l'ensemble du Québec, une croissance plus faible est prévue au cours de cette période (6,3 %).

La répartition des données selon les grands groupes d'âge montre un vieillissement de la population tant en Outaouais que dans l'ensemble du Québec. En Outaouais, entre 2024 et 2041, la population âgée de 65 ans ou plus passerait de 18,9 % à près d'un habitant sur quatre, soit 23,3 %. Dans l'ensemble du Québec, ce vieillissement est un peu moins marqué, la proportion de ce groupe d'âge passerait de 21,1 % à 24,3 %.

La population de la région est légèrement moins âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2024, la moyenne d'âge en Outaouais se situe à 41,77 ans, la troisième plus faible derrière le Nord-du-Québec (33,35 ans) et Montréal (40,46 ans). Pour l'ensemble du Québec, l'âge moyen est de 42,73 ans. En 2041, cet âge moyen passerait à 44,27 ans en Outaouais et à 44,64 ans pour l'ensemble du Québec.

Une population plus âgée en milieu rural que dans les agglomérations urbaines ou périurbaines

En 2024, la Vallée-de-la-Gatineau enregistrait l'âge moyen le plus élevé (48,7 ans). Elle était suivie par la MRC de Papineau (47,4 ans) et celle de Pontiac (46,7 ans). Contrastant avec ces trois MRC, les Collines-de-l'Outaouais (40,7 ans) et le territoire de la Ville de Gatineau (40,7 ans) affichaient l'âge moyen le plus faible de la région.

En 2024, la proportion plus élevée de personnes âgées de 65 ans ou plus observée dans les MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (29,8 %), de Pontiac (28,1 %) et de Papineau (27,9 %) confirme cette population plus âgée en milieu rural que dans les territoires urbains ou périurbains. Cette proportion est beaucoup plus faible dans les Collines-de-l'Outaouais (16,0 %) et dans le territoire de la Ville de Gatineau (17,5 %).

En 2041, la proportion des habitants de 65 ans ou plus représenterait environ une personne sur trois (34,0 %) dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, 30,6 % dans Pontiac et 31,4 % dans Papineau. Cette proportion demeure nettement plus faible dans les Collines-de-l'Outaouais (21,3 %) et dans le territoire de la Ville de Gatineau (21,9 %).

Défis et enjeux pour 2025-2026

L'année 2024 a été marquée par un ralentissement économique qui a notamment eu pour conséquence une hausse du chômage pour l'ensemble de la population en âge de travailler. Cependant, les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes sans aucun diplôme ont été davantage affectées. Au cours des derniers mois de 2024, l'ensemble des indicateurs économiques (baisse du taux d'inflation, baisse des taux d'intérêt, hausse des intentions d'investissements et d'embauches des entreprises) annonçait une amélioration de la situation économique par rapport à l'année précédente. Toutefois, une annonce majeure au début de 2025, la menace du nouveau gouvernement américain d'imposer des tarifs douaniers sur les produits canadiens exportés vers les États-Unis, pourrait avoir des effets négatifs très importants sur l'économie si elle se concrétise.

Les données montrent que l'Outaouais serait la région la moins affectée au Québec, en raison du faible nombre d'entreprises de notre région dépendant des exportations vers les États-Unis. Cependant, certains secteurs de notre économie subiraient fortement et directement les contrecoups des tarifs douaniers. Ceux dont leurs emplois dépendent le plus des exportations vers les États-Unis sont notamment la fabrication du papier (53,7 % des emplois), la foresterie et exploitation forestière (43,3 % des emplois) et la fabrication de produits en bois (40,3 % des emplois). En plus de ces secteurs, d'autres entreprises de la région exportant des produits vers les États-Unis seraient affectées par une hausse des tarifs douaniers par les Américains. À ces entreprises, il faut ajouter celles qui seraient affectées indirectement, notamment leurs fournisseurs et l'industrie du transport par camion.

Les pertes d'emploi qui seraient engendrées affecteraient particulièrement les personnes faiblement scolarisées. Ces travailleuses et travailleurs pourraient être confrontés à des obstacles à l'emploi plus importants que les autres et nécessiteraient un accompagnement pour faciliter leur réintégration en emploi.

Du côté des entreprises qui subiraient des pertes importantes, un accompagnement serait nécessaire pour les aider à trouver d'autres marchés pour leurs produits et à augmenter leur productivité pour être plus concurrentielles sur la scène internationale. Pour cela, il serait nécessaire d'accompagner ces employeurs dans la transformation numérique, dans l'intégration des systèmes d'intelligence artificielle et dans la formation de leur main-d'œuvre.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations

Les priorités de la région de l'Outaouais établies par la DGSQOAT sont les suivantes :

- Accompagner les GSR, plus spécifiquement les femmes, les jeunes, les personnes immigrantes, les personnes handicapées et les Premières Nations et Inuit.
- Soutenir la qualification et le rehaussement des compétences des individus et des travailleurs.
- Accompagner les entreprises et les employeurs dans leurs enjeux en matière de RH et de développement de compétences.
- Agir de façon soutenue dans les secteurs prioritaires de l'Opération main-d'œuvre, plus précisément pour le secteur de la santé et de la construction et en privilégiant des secteurs plus spécifiques à l'Outaouais, soit l'agriculture et la foresterie.

Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec, dont un relatif à la solidarité sociale et trois sont relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Voici les axes d'intervention établis pour la région en vue d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axes d'intervention :

- Optimiser les relations avec l'ensemble des partenaires dans le but de faciliter l'accès de nos citoyennes et citoyens aux programmes et services, tant pour le volet socioéconomique que pour celui de l'inclusion sociale.
- Développer le rôle de l'agent de liaison auprès des partenaires communautaires et institutionnels de l'Outaouais.
- Fournir un accompagnement au partenaire signataire des Alliances pour la solidarité, notamment par le soutien aux échanges entre les acteurs concernés par la pauvreté et l'exclusion sociale. Faciliter la compréhension des orientations et des normes du Fonds québécois d'initiatives sociales et favoriser une meilleure connaissance des projets en cours sur les différents territoires auprès des BSQ et autres partenaires.
- Diffuser l'information concernant nos programmes, mesures et services aux intervenants qui accompagnent cette clientèle.

Interventions visant l'atteinte des objectifs relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des SPE.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des SPE.
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs telles qu'elles figurent dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026. On présente également les axes d'intervention ciblés par la Direction générale, en collaboration avec le CRPMT.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention :

- Poursuivre le partage d'informations sur le marché du travail de la région et ses différentes opportunités au plus grand nombre de partenaires possible dans l'ensemble des territoires ainsi qu'au personnel de Services Québec :
 - Selon la mouvance actuelle du marché du travail, fournir une lecture juste des besoins et des enjeux, notamment sur les secteurs d'activités à prioriser identifiés par le CRPMT pour la région de l'Outaouais, tels que la santé, la construction, la foresterie et l'agriculture.
 - Alimenter nos partenaires de l'éducation sur les métiers en déséquilibre de main-d'œuvre afin de soutenir leur réflexion sur les formations à déployer qui répondront aux besoins des entreprises de la région.
 - En fonction des GSR à prioriser (jeunes de 15 à 24 ans, personnes immigrantes, femmes, personnes autochtones et personnes handicapées), produire des portraits et s'approprier les enjeux et les besoins de ces clientèles.

Orientation 2

Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention :

- Fournir aux personnes plus près du marché du travail l'information et, au besoin, les services ponctuels leur permettant d'occuper un emploi, dont l'information sur le marché du travail (IMT), l'aide au placement (Québec Emploi) et les services unitaires de la mesure « Services d'aide à l'emploi (SAE) ».
 - Sensibiliser la clientèle à l'importance des compétences numériques pour leur maintien en emploi sur le marché du travail en pleine évolution.

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axes d'intervention :

- Offrir un accompagnement aux individus qui participent à nos mesures d'emploi afin de soutenir la persévérance, tout au long de leur parcours, ainsi que leur intégration et maintien en emploi :
 - Identifier des actions permettant d'améliorer la persévérance des participants aux différentes mesures d'emploi (SAE, PPE, CIT, MFOR-I, etc.).
 - Développer et optimiser l'intervention, entre autres de maintien en emploi, dans les activités d'accompagnement des OSE.
 - Soutenir la démarche d'employabilité des individus vivant des enjeux de santé mentale et accompagner les personnes en situation d'itinérance prêtes à s'engager dans un processus d'employabilité.
 - Privilégier des achats de formations sectorielles, sur mesure et adaptées aux clientèles éloignées du marché du travail.
- Dans le cadre de la Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuit (PNI), poursuivre les possibilités de collaboration ainsi que les services déjà existants de l'écosystème afin de travailler des continuums de service :
 - En concertation avec les partenaires régionaux, déployer nos services aux entreprises pour favoriser l'embauche des PNI.
- En concordance avec la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, soutenir l'employabilité et la transition des personnes handicapées sur le marché du travail par le biais d'activités ou de projets concertés avec les partenaires de l'écosystème :
 - Poursuivre le projet de formation adaptée aux personnes handicapées dans le secteur du service à la clientèle.
 - Promouvoir le programme *Duo Emploi* auprès des personnes handicapées et des entreprises, en mettant en avant les bénéfices mutuels de l'inclusion professionnelle, afin

de favoriser l'inscription des personnes handicapées et d'encourager les entreprises à accueillir ces talents en stage.

- Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027, poursuivre les collaborations et la concertation visant à soutenir les femmes, par exemple :
 - Continuer à soutenir le projet de formation « Compétences numériques pour l'emploi » destiné aux femmes ayant des obstacles à intégrer le marché du travail dans des activités professionnelles liées au service à la clientèle.
 - Évaluer et explorer des suites possibles à l'événement « Sommet atypique – métiers non-trad. » pour les femmes.
 - Accroître la participation des femmes monoparentales dans nos services soutenant l'intégration en emploi, en renforçant nos actions de sensibilisation.
- Diversifier les collaborations visant à favoriser le recrutement et le maintien en emploi de la clientèle expérimentée.

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs prioritaires par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et à l'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axes d'intervention :

- Centrer nos interventions des services aux entreprises visant à favoriser l'augmentation de la productivité des entreprises :
 - Lancer la phase 3 du projet « Intégrer une culture de formation en entreprise » afin de soutenir les employeurs dans la planification du développement des compétences de leurs travailleurs, et ce, dans une perspective d'investissement et de rétention du personnel adéquatement qualifié pour suivre les transformations de l'entreprise et du marché du travail.
 - Soutenir la transformation des PME, et ce, en concertation avec les acteurs du développement économique :

- Prioriser le développement des compétences numériques des travailleuses et travailleurs, à la suite du virage numérique de l'entreprise ou de l'arrivée d'une nouvelle technologie.
 - Prioriser la formation visant un accroissement de la productivité de l'entreprise, dont celle permettant de rehausser les compétences des travailleurs peu qualifiés ou peu scolarisés.
- Effectuer un démarchage ciblé, particulièrement auprès des entreprises des secteurs d'activité de la santé, de la construction, de la foresterie et de l'agriculture pour offrir nos services, considérant les enjeux contextuels (ex. : enjeux frontaliers avec l'Ontario, impact des tarifs douaniers, ralentissement économique, etc.) que rencontrent ces entreprises en Outaouais :
 - Enjeux de la qualification de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction, travailler dans une approche concertée avec les partenaires.
 - Accompagner les entreprises qui vivront des obstacles en lien avec le contexte des tarifs douaniers.
- Soutenir les entreprises dans la gestion d'une main-d'œuvre diversifiée afin d'intégrer et de maintenir ces personnes en emploi :
 - Documenter les freins à l'embauche, outiller les employeurs pour favoriser la productivité d'une main-d'œuvre diversifiée.
 - Accompagner les employeurs dans les enjeux de santé mentale en milieu de travail.
 - Promouvoir le maintien en emploi auprès des employeurs, pour les travailleuses et travailleurs aux profils diversifiés, en développant une nouvelle offre de service sur le territoire de Gatineau.
- Considérer les opportunités de formations pour rehausser les compétences des travailleuses et travailleurs peu qualifiés ou peu scolarisés, notamment par le concours :
 - des programmes d'apprentissage en milieu de travail (promotion et démarchage),
 - des programmes de la commission des partenaires du marché du travail (appels de projets régionaux, COUD, etc.),
 - des formations offertes par les CSMO,
 - de la formation continue, sur mesure, etc.

- Renforcer la sensibilisation auprès des entreprises pour la formation en littératie, en numératie et en littératie numérique de leurs employés.

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

Axes d'intervention :

- Favoriser une concertation et optimiser la complémentarité entre les SPE et les partenaires, autant locaux que régionaux, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail :
 - Poursuivre les collaborations partenariales en approfondissant nos approches écosystémiques afin de mieux accompagner les entreprises dans leur virage numérique.
 - Continuer à collaborer avec les partenaires de l'éducation tout au long du parcours scolaire en priorisant les clientèles plus vulnérables, notamment les prestataires d'aide sociale et les personnes sous-représentées sur le marché du travail.
- Poursuivre la démarche d'amélioration continue en collaboration avec les OSE dans l'optique d'avoir une réponse optimale aux défis du marché du travail.
- Travailler de concert avec la communauté d'affaires, les partenaires de l'éducation et les entreprises afin d'identifier les besoins de main-d'œuvre actuels et futurs dans les secteurs principalement en déséquilibre :
 - Contribuer à valoriser et à promouvoir les formations et les métiers liés aux secteurs prioritaires ainsi que les emplois dont les perspectives sont favorables dans notre région.
- Poursuivre les initiatives lancées en novembre 2024 par la DGSQOAT et le CRPMT, en collaboration avec le CISSS de l'Outaouais, afin de répondre aux besoins actuels et futurs en matière de main-d'œuvre dans le secteur de la santé.
 - Susciter la mobilisation de tous les acteurs concernés afin d'optimiser les leviers de tous (Éducation, Services Québec, etc.).

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

Objectif 1

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention :

- Déployer des stratégies de développement des talents à l'interne :
 - Optimiser la gestion du développement des compétences dans un objectif de rétention de main-d'œuvre.
 - Miser sur la démarche d'amélioration continue de l'expérience employé sous l'angle du développement des talents et du cheminement de carrière.
 - Poursuivre la mise en place des modèles de formation continue pour le personnel des BSQ.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère correspond à quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. En ce qui concerne ces deux objectifs, voici les axes d'intervention retenus pour 2025-2026.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention :

- Mettre en œuvre des actions qui permettent d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard de la simplicité des démarches pour obtenir les services :
 - Poursuivre la promotion des services en ligne, plus particulièrement pour le Portail : Mon dossier – [Aide à l'emploi](#) – [Assistance sociale](#) ainsi que pour [Québec.ca](#).
 - Bonifier l'accompagnement de la clientèle afin d'optimiser et de simplifier l'utilisation des services en ligne dans les salles libre-service.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention :

- Mettre en œuvre des actions qui permettent d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard de l'accompagnement fourni par Services Québec :
 - Poursuivre les démarches d'amélioration continue pour favoriser l'accessibilité aux services gouvernementaux.

Conclusion

Pour conclure, rappelons que ce plan s'inscrit dans un élan de continuité du Plan d'action régional 2024-2025 et qu'il est étroitement lié à la Planification stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi qu'au Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026.

Il s'agit d'une année qui débute dans la mouvance avec le contexte d'incertitude économique qui plane et pour laquelle notre personnel sera appelé à être agile et flexible en tenant compte de l'évolution des besoins de la clientèle et des entreprises.

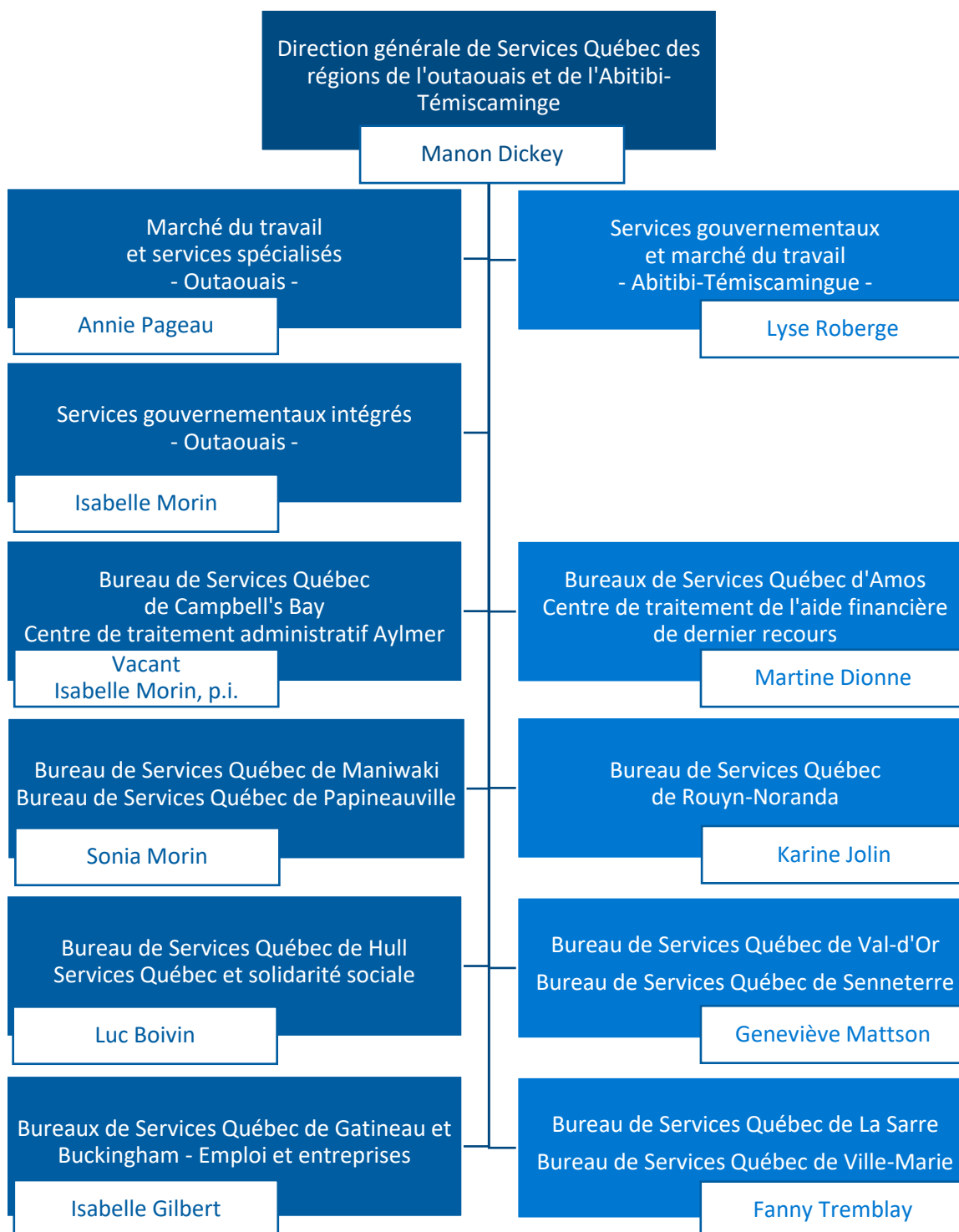
En résumé, les principales orientations sur lesquelles la DGSQOAT s'appuiera pour concrétiser ses actions sont les suivantes :

- Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
- Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en lien avec les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.
- Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.
- Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à une intégration durable sur le marché du travail.
- Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et à des enjeux d'adaptation aux transformations du marché du travail.
- S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des SPE.
- Faire évoluer nos services en cohérence avec les besoins de notre clientèle.

Les stratégies préconisées par la DGSQOAT viseront à répondre aux déséquilibres du marché du travail, et ce, sur tous les territoires de l'Outaouais en tenant compte des particularités de chacun d'eux. Par le biais du budget d'intervention qui lui est octroyé, le personnel de Services Québec veillera à optimiser l'utilisation des mesures et services à sa portée pour répondre aux besoins des individus et des entreprises, et ce avec la contribution des partenaires du marché du travail.

Annexe I – Organigramme

Direction générale de Services Québec des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue



Annexe II – Bureaux de Services Québec de l’Outaouais

Secteur Aylmer (Centre de traitement administratif) 420, boulevard Wilfrid-Lavigne, bureau 10 Gatineau (Québec) J9H 6W7 ☎ 819 682-0362 ☎ Sans frais : 1 800 567-9678	Secteur Hull 170, rue de l’Hôtel-de-Ville, RC. 120 Édifice Jos-Montferrand Gatineau (Québec) J8X 4C2 ☎ 819 772-3502 ☎ Sans frais : 1 866 349-2758
Secteur Buckingham 154, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K4 ☎ 819 568-6500 ☎ Sans frais : 1 800 567-9694	Maniwaki 100, rue Principale Sud, bureau 240 Maniwaki (Québec) J9E 3L4 ☎ 819 449-4284 ☎ Sans frais : 1 800 567-9209
Campbell’s Bay 1290, route 148 Campbell’s Bay (Québec) J0X 1K0 ☎ 819 648-2132 ☎ Sans frais : 1 800 567-9685	Papineauville 365, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0 ☎ 819 427-6878 ☎ Sans frais : 1 877 639-0739
Gatineau et Collines 456, boulevard de l’Hôpital, bureau 300 Gatineau (Québec) J8T 8P1 ☎ 819 568-6500 ☎ Sans frais : 1 866 349-2758	

Annexe III – Liste des organismes de services en employabilité en Outaouais

Action Emploi Papineau	<u>CJE Papineau</u>
Carrefour Emploi des Collines	<u>Carrefour Emploi des Collines Service d'intégration à l'emploi (toncec.ca)</u>
Carrefour jeunesse-emploi Papineau	<u>CJE Papineau</u>
Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau	<u>Carrefour Jeunesse Emploi – Vallée-de-la-Gatineau (cjevq.qc.ca)</u>
Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais	<u>Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais – La porte d'entrée de la jeunesse (cjeo.qc.ca)</u>
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	<u>CDRHPNQ – Accueil</u>
Centre Jean Bosco	<u>Accueil Centre Jean Bosco de Maniwaki</u>
Centre de formation adaptée de la Petite-Nation	<u>Atelier FSPN</u>
Centre de placement spécialisé du Portage (Réhabex)	<u>Accueil : Réhabex (rehabex.ca)</u>
Club de recherche d'emploi du Pontiac	<u>Accueil – Carrefour jeunesse-emploi du Pontiac (cjepontiac.ca)</u>
L'Envol SRT	<u>L'Envol SRT</u>
La Relance Outaouais	<u>Contact – La Relance</u>
O'Bois international (Cégep de l'Outaouais)	<u>O'Bois International – Entreprise d'entraînement (oboisinternational.com)</u>
Option Femmes	<u>Option Femmes</u>
Réseau Outaouais ISP	<u>Réseau Outaouais Insertion Sociale Professionnelle (reseauoutaouais.qc.ca)</u>
Service Intégration Travail Outaouais	<u>Accueil – SITO</u>

Annexe IV – Budget

Unité administrative	Répartition initiale 2025-2026
Ville de Gatineau (BSQ Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull)	17 820 018 \$
Campbell's Bay	959 173 \$
Maniwaki	1 737 722 \$
Papineauville	1 597 174 \$
Total pour les bureaux de Services Québec	22 114 087 \$
Services régionalisés	12 189 523 \$
TOTAL	34 303 610 \$

Annexe V – Indicateurs de résultats et cibles

Indicateurs de résultats et cibles	Cibles 2025-2026	
	Outaouais	Nationales
Ensemble de la clientèle individus		
1. Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle)	58,3 %	58,5 %
Clientèle de l'assurance-emploi		
2. Nombre de participants de l'assurance-emploi (CAE) ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	2 512	52 000
3. Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	56,5 %	56,5 %
Clientèle de l'assistance sociale		
4. Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	880	16 000
5. Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	45 %	45 %
6. Proportion de personnes participant aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes d'assistance sociale, s'étant maintenues en emploi pour une période d'au moins six mois suivant un retour en emploi	S. O.	77 %
Qualification de la main-d'œuvre		
7. Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (PAMT seulement)	152	4 300
Entreprises		
8. Proportion d'entreprises aidées par les services publics d'emploi dans les secteurs priorités ou en transformation numérique ou verte	S. O.	40 %
9. Proportion d'employeurs ayant amélioré leur gestion des ressources humaines après une intervention des services publics d'emploi	S. O.	83 %
10. Proportion d'employeurs ayant amélioré les compétences de leurs travailleurs après une intervention des services publics d'emploi	S. O.	87 %

Annexe VI – Conseil régional des partenaires du marché du travail de l’Outaouais

Membres votants :

Membres représentant la main-d’œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
Jean-Philippe Grenier Conseiller régional – Outaouais Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec (FTQ)	François Alexandre Maréchal Entrepreneur général et spécialisé Les entreprises Maréchal, Maréchal et associées, entrepreneur paysagiste	Rémi Lupien Directeur général adjoint à l’administration Centre de services scolaire des Portages-de-l’Outaouais
Alfonso Ibarra Ramirez Président Conseil central des syndicats nationaux de l’Outaouais (CSN)	Yves Galipeau Directeur des ressources humaines Groupe DL Solutions informatiques	Dave Blackburn Doyen au Décanat à la formation continue et aux services conseils Université du Québec en Outaouais (UQO)
Élodie Jacquet Conseillère en orientation au Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées Représentante de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	Mélanie Hotte Copropriétaire et gestionnaire de projets Construction Miric	Nathalie Mongeon Directrice Service régional de la formation professionnelle et du service aux entreprises Réseautact
Simon Durand Directeur régional Fédération de l’Union des producteurs agricoles (UPA) Outaouais-Laurentides	Renée Pesant Directrice des ressources humaines Papier Masson White Birch	Lorraine Paradis Directrice adjointe de la formation continue et du service aux entreprises Cégep de l’Outaouais

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
	Michelle Robitaille Présidente MGR Stratégies	Yvan Chalifour Directeur général Réseau Outaouais ISP
	Marie-Eve Prévèreault Chef de service, Dotation et recrutement Ville de Gatineau	André Landry Directeur général La Relance Outaouais
Membre responsable du développement régional	Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
Claudine Lalonde Directrice générale adjointe Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides	Manon Dickey Directrice générale par intérim et secrétaire générale du CRPMT de l'Outaouais Direction générale de Services Québec des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue	

Membres non-votants :

Membre désigné par le ministère de l'Éducation	Membre désigné par le ministère de l'Enseignement supérieur	Membre désigné par la Commission de la construction du Québec
Louise Lafontaine Conseillère cadre Ministère de l'Éducation	Milena Zajc Conseillère régionale Outaouais Ministère de l'Enseignement supérieur	Isabelle Bouchard Chef de section, Service de la formation aux entreprises et contrôle financier Commission de la construction du Québec

Membre désigné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	
Florent Lado Nogning Directeur territorial Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	

Membres invités :

Membre désigné par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Membre désigné par le ministère de l'Immigration, de la Francisation, et de l'Intégration	Membre désigné par le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais
Evelyn Gauthier Directrice régionale Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Esther Beaudry Directrice régionale Ministère de l'Immigration, de la Francisation, et de l'Intégration	Hugo Lemay Directeur des ressources humaines et des affaires juridiques Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

